

Attention : Tout dossier incomplet ou non conforme aux éléments ci-dessus sera retourné.

Pièces à fournir :

- 2 photographies récentes format standard Carte Nationale Identité 4,5 cm X 3,5 cm).
↳ (Les photocopies en couleurs ne sont pas acceptées).
- Photocopie d'une pièce d'identité (Passeport, C.N.I. ou titre de séjour). La photocopie du permis de conduire n'est pas acceptée. Si l'adresse figurant sur la pièce d'identité a changé, préciser la nouvelle adresse sur la photocopie.
- La déclaration de début de formation délivrée par l'organisme de formation ([66i-FormLic](#)).
- La copie du certificat d'aptitude aux épreuves théoriques ULM ou photocopie de la licence (avion, planeur, hélicoptère) ou copie du théorique (avion, planeur, hélicoptère).
- L'attestation de réussite à l'épreuve au sol spécifique dûment complétée et signée par l'instructeur ([34FormExa](#)).
- L'attestation de réussite à l'épreuve en vol dûment complétée et signée par l'instructeur ([35FormExa](#)).
- Pour les redevances, vous devez télécharger le formulaire de redevance ([99i-FormLic](#)) et consulter les informations nécessaires aux paiements au lien internet suivant : [Ici](#)
↳ Il faudra cocher la case 6.
- ⚠ Les brevets et licences délivrés par le Service sont renvoyés aux associations concernées sauf demande contraire du pilote.